

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21806 - 80ÈME ANNÉE

## VISITE DE MANUEL VALLS À LA RÉUNION LE MINISTRE PROPOSE UNE "AIDE PONCTUELLE"

**Le ministre des Outre-mer, Manuel Valls, a annoncé une "aide ponctuelle" de 385 à 765 euros par hectare pour les planteurs de canne affectés par le cyclone Garance.**

Lors d'une rencontre à la préfecture avec les représentants du monde agricole, le ministre a réaffirmé l'engagement de l'État en faveur des exploitants locaux, tout en annonçant de nouvelles dispositions concrètes.

Parmi les mesures immédiates, Manuel Valls a confirmé l'accélération du versement des aides existantes. Les compensations liées au cyclone Garance seront versées dans les deux semaines, tandis que plusieurs aides agricoles, initialement prévues pour les mois à venir, seront avancées.

Le reliquat de l'aide à la production de cannes 2025 sera versé dès avril, et l'aide au tonnage de cannes livrées dans le cadre du programme POSEI.

Le Fonds de secours pour les Outre-mer (FSOM) sera mobilisé pour indemniser les pertes liées à la sécheresse et au cyclone. Le gouvernement vise un versement des aides sous trois mois pour les dommages éligibles, y compris les pertes de biens mobiliers non assurés.

Une concertation est engagée avec la chambre d'agriculture pour adapter ce soutien aux particularités des filières locales, notamment celle de la canne à sucre.

Une avance exceptionnelle est également prévue pour accompagner les producteurs de canne dans la campagne 2026.

Cette aide, calculée à l'hectare, variera selon les zones d'impact :

- 765€ par hectare dans les zones est et nord, les plus affectées ;
- 385€ par hectare dans les zones ouest et sud.

Des mesures complémentaires ont été annoncées pour soutenir la trésorerie des exploitants, notamment la possibilité de demander aux URSSAF et à la DDFiP des reports de charges sociales et fiscales. Une aide spécifique du FSOM pour la récolte de cannes 2025 sera par ailleurs versée en 2026, après évaluation des pertes.

Le ministre a rappelé les mesures d'urgence déjà mises en œuvre en mars : reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, lancement d'un Pacte d'avenir et déblocage de 15 millions d'euros exceptionnel venant s'ajouter aux 15 millions du conseil Départemental.

Pierre-Emmanuel Thonon, président du comité interprofessionnel de la canne et du sucre est sorti plutôt satisfait de sa rencontre avec le ministre selon Outrmer1ère. Mais, il attend désormais des aides complémentaires du Département et du ministre de l'Agriculture attendu prochainement à La Réunion. "*Nous sommes plus sur un surcoût de 1100 à 1900 euros par hectare*", a indiqué ce dernier.

Le comité a estimé les pertes dans la filière canne à plus de 80 millions d'euros, il faut alors augmenter considérablement ce chiffre pour parvenir au manque à gagner global évalué pour l'ensemble du secteur agricole.

Les secteurs Fruits et légumes, horticulture, ou encore élevage n'ont pas de montant précis annoncé, mais de nouveaux "engagements" pris par Manuel Valls. *"Il y a des choses positives, mais on continuera à faire des propositions"*, a souligné Olivier Fontaine, président de la Chambre d'agriculture.

## LA PLATEFORME RÉUNIONNAISE REMET UN MANIFESTE À MANUEL VALLS

À la suite du cyclone Garance, qui a mis en lumière les fragilités structurelles de La Réunion, les membres de la Plateforme réunionnaise publient le manifeste suivant, reprenant des propositions des élus et celles émises lors de la précédente conférence péi.

Le manifeste issu de cette rencontre identifie six priorités essentielles :

- Sécuriser l'accès à l'eau (plan ravines, modernisation des réseaux)
- Renforcer notre autonomie énergétique (énergies renouvelables locales, enfouissement des réseaux)
- Adapter l'habitat et l'aménagement (logement durable, mobilités sécurisées)
- Soutenir l'économie locale (aides aux entreprises, insertion et formation)
- Garantir la sécurité alimentaire (diversification agricole, circuits courts)
- Protéger notre environnement (restauration des milieux naturels, lutte contre les pollutions)

Ce manifeste a été remis ce jour au Ministre des Outre-mer Manuel VALLS. Il appelle à une gouvernance plus inclusive, à

l'adoption d'une loi-programme spécifique pour La Réunion et à une mobilisation collective pour imaginer un avenir plus sûr, solidaire et durable.

## LES DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS ABAISSÉS À 10% POUR LA RÉUNION

**D'abord annoncés à 37% pour La Réunion et 50% pour Saint-Pierre-et-Miquelon par l'administration Trump, les droits de douane vont être abaissés à 10% pour les deux territoires, selon l'Agence France Presse.**

Après avoir annoncé des taxes douanières à 37% pour les produits importés de La Réunion aux Etats-Unis, la Maison Blanche a finalement décidé d'abaisser ce taux à 10%, a indiqué l'AFP le 4 avril.

Le même taux sera également appliqué à Saint-Pierre-et-Miquelon, dont les droits de douane avaient été fixés à 50%. Ces taux sont alignés sur ceux de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de Mayotte.

A La Réunion, la filière pêche serait un des secteurs les plus impactés par ces nouveaux droits de douane américains. En 2024, l'île a exporté 1 100 tonnes de légines et 230 tonnes de poissons pélagiques vers les Etats-Unis.

Cette baisse pour La Réunion s'explique par le fait qu'elle est une Région Ultrapériphériques de l'Union Européenne, et est donc intégrée à son territoire douanier. Un détail qui a échappé à l'administration Trump.

Le président américain a décidé d'appliquer une politique économique agressive en renforçant les droits de douanes pour les produits importés aux Etats-Unis. Le 2 avril dernier, Donald Trump annonçait la modification des droits de douane de près de 185 territoires, visant particulièrement l'Asie, dont la Chine, mais aussi l'Union européenne et certains Etats d'Afrique.

Ainsi, un droit de douane plancher de 10% s'applique depuis le 5 avril pour tous les produits importés du monde entier. A partir du 9 avril, les surtaxes ciblées s'appliqueront pour les pays dont l'exportation vers les États-Unis est supérieure à leur importation de produits américains. La Chine cumulera 54% de taxes douanières tandis que l'Union européenne sera à 20%.

## **À LA RÉUNION, LES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES PARLENT D'UNE SEULE VOIX POUR SAUVEGARDER LA POLITIQUE DE COHÉSION**

**Les Présidents des Régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne étaient réunis ce lundi à La Réunion dans le cadre de la XXIXe Conférence annuelle, sous la présidence de Mme Huguette Bello, Présidente du Conseil régional de La Réunion, et de la Conférence des Présidents de RUP.**

Cette session, marquée par l'adoption d'une Déclaration finale commune, a été l'occasion pour les neuf régions (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte, La Réunion, Açores, Madère, Canaries, Saint-Martin) de réaffirmer leur unité et leur engagement pour une Europe qui ne laisse aucun territoire de côté.

### **UN MESSAGE FORT PORTÉ À LA RÉUNION**

Les Présidents ont rappelé que leurs territoires, loin d'être à la marge, sont des frontières actives de l'Europe : catalyseurs de transition écologique, de coopération régionale, et garants de la présence stratégique de l'UE dans quatre grands bassins géopolitiques.

Dans un contexte mondial marqué par l'instabilité et les tensions géopolitiques, les RUP alertent sur le risque d'un

affaiblissement budgétaire européen qui compromettrait un rattrapage déjà inachevé et fragiliserait durablement des territoires aux réalités singulières.

*"Il nous faut veiller à ce que la politique de cohésion soit préservée, veiller aussi à ce que nos régions trouvent toute leur place au sein des nouvelles priorités de l'Union européenne", a ainsi rappelé la Présidente Huguette Bello, ajoutant qu'il faut "trouver le juste équilibre entre le maintien de la solidarité européenne et le financement des nouvelles priorités de l'UE est fondamental pour nos Régions. Tout comme il est indispensable, de refuser pour l'avenir toute forme de nationalisation de ces politiques européennes à fort impact territorial".*

Adoptée d'une seule voix par les neuf Régions ultrapériphériques de l'Union européenne, la Déclaration finale de La Réunion envoie un message politique fort à Bruxelles et aux États membres. Elle rappelle que les RUP sont à la fois vulnérables face aux crises et stratégiques pour l'avenir de l'Europe.

Les RUP y réaffirment leur attachement à une politique de cohésion ambitieuse, différenciée, et adaptée à leurs réalités insulaires, lointaines et maritimes. Elles exigent que l'article 349 du Traité soit pleinement appliqué à toutes les politiques européennes. Elles alertent contre toute tentative de recentralisation de la gestion des fonds européens, défendent la gouvernance régionale, et plaident pour un soutien renforcé aux secteurs essentiels : agriculture, pêche, transport.

Enfin, les RUP demandent la création d'un fonds européen de réponse aux crises multiples, et l'élargissement des programmes INTERREG pour intensifier leur coopération avec les pays de leur environnement géopolitique immédiat. La Déclaration finale adoptée à La Réunion porte un message clair : l'Europe a besoin de ses régions ultrapériphériques autant que celles-ci ont besoin de l'Europe.



## POU KANSA NOUTE DÉVLOPMAN AN VÉRITÉ ?

**Mézami figure azot in l'ané mwin lé parti dan La Suisse é mwin la romarke in n'afèr intéréssan pou mwin k'téi sorte La Rényon. Kossa mwin la vi ? Mwin la vi bann batiman pa tro gran é pa trop toi avèk in bonpé d'moune téi rante é té i sorte. Mwin la kalkil sa i doizète in bir l'ède sossyal mé kékshoz la di amwin mwin l'av étor é mwin la domann inn-dé rényoné kossa lété épou kossa bonpé d'moune téi rante épi téi sorte.**

La répons ? Mon bann dalon la di amwin sa sé in mlizine é bonpé d'moune i travaye dédan... Alor mwin ma pran labitide rogardé pou konprann é mwin la romarke dann landroi mwin lété l'avé boudikonte bonpé lizine é sa téi don etravaye bonpé d'moune. Mwin la vi lizine chokola ! Mwi la vi lizine pou rékipèr bann métal ! Mwin la vi lizine karton é d'ote é d'ote ankor.

Mwin la kalkil mon péi émwinla di an mwin-mèm : « La pwin toussala dann mon péi é néna trépé lizine é la plipar d'tan ni fé linportassion in pé toute zafèr ni produi pa é sé la k émwin la romarke in péi dévlopé avèk in péi maldévlopé lé pa parèye. Lo

dévlopman sa i fé lanploi lo maldévlopman i fé trépé d'lanploi é sé pou sa nou lé kondan ékan ni koz lanploi ni oi bann voiyon rouz é ni oi konm idi : lnploi sa lé rar konm kornlapin pars imanke anou toute in lékonomi d'prodikssion ésa sé in n'afèr nou la pwin. Dann tan nou l'av éin pé mé astèr nou na pi é sé sa k'i fé noute féblèss.

Méssyé Vals ou lé la rényon koméla. Ni konte pa dsi ou pou dévlope noute lékonomi mé ni souète solman réini bann demoune néna dé zidé dsi noute dévlopman é pou mète sa an marsh mé sof oute réspé mi kroi arienk bannrényoné i pé mète sa an marsh. Ni domann pa ousa pârs d'aprè mwin étan d'laba i fo p konte dsi ou pou fé dékol noute lékonomi avèk in plan fé par bann rényoné pou bann rényoné.

Abon antandèr salu !

**Justin**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;  
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:  
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques  
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:  
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

Site Web: [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP: 0916Y92433